

## Processus de sélection

Bassin des directions et directions adjointes d'école 2016-2017  
CONCOURS BASSIN CA 2016-2017

Le processus de sélection pour être admis à un poste de directions et directions adjointes d'école 2016-2017 se poursuit. Les candidats intéressés à postuler pourront le faire entre le 26 janvier et le 4 février 2016 pour ce deuxième affichage. Un autre affichage suivra, si vous êtes prêts, nous vous invitons à postuler maintenant.

La CSSMI se veut une organisation apprenante, dynamique et efficace, s'appuyant sur les compétences de son personnel et l'implication des parents. Elle est résolument centrée sur la réussite et la persévérance de tous les élèves, jeunes et adultes et ouverte sur sa communauté. Elle est à la recherche de personnes qui sauront utiliser les ressources et les compétences dont dispose tout le personnel de leur établissement, les développer et miser sur des approches gagnantes. Dans le cadre de son plan stratégique, la CSSMI met en place les moyens nécessaires pour que ses gestionnaires d'établissement puissent consacrer l'essentiel de leur temps et de leurs ressources aux actions en lien direct avec la réussite de tous leurs élèves, parce que l'élève est au cœur des actions et des décisions.

### NATURE DU TRAVAIL

**Poste de direction adjointe** : L'emploi de direction adjointe d'école consiste à assister et à conseiller la direction d'école, selon le mandat défini par cette dernière, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux politiques de la Commission scolaire.

**Poste de direction** : L'emploi de direction d'école comporte la responsabilité de la gestion pédagogique et administrative, de la qualité des services éducatifs, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux politiques de la Commission scolaire.

Ces emplois comportent principalement l'exercice de responsabilités de direction en matière de gestion pédagogique et éducative, de gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles, de gestion de services de garde et de gestion des services en lien avec la communauté.

### QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES ET AUTRES EXIGENCES

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou l'équivalent.
- Avoir acquis un minimum de **6 crédits** d'un programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école ou s'engager à compléter ces 6 crédits dans un court délai.
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.
- **Poste de direction adjointe** : 5 années d'expérience pertinente dans un emploi d'enseignant ou de professionnel non-enseignant.
- **Poste de direction** : 8 années d'expérience pertinente dans un emploi de hors-cadre ou de cadre, conformément au règlement des conditions de travail.
- Avoir réussi l'examen de français de la Commission.

Les personnes qui désirent de l'information sur le processus peuvent communiquer avec madame Valérie Dorais, coordonnatrice au secteur du développement des compétences à la DSRH au 450 974-7000 au poste 2610 ou par courriel [valerie.dorais@cssmi.qc.ca](mailto:valerie.dorais@cssmi.qc.ca).

#### DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

À déterminer

#### STATUT D'EMPLOI

Régulier à temps plein et poste à temps partiel

#### DATE LIMITE DU CONCOURS

Le 4 février 2016 à 13 h

#### TRAITEMENT ANNUEL

en fonction de la classe

Direction

Entre 66 905 \$ et 115 244 \$

Direction adjointe

Entre 62 310 \$ et 89 207 \$

**Seules les personnes qui répondent aux critères mentionnés ci-dessus seront considérées pour une entrevue. Ces entrevues se dérouleront pour ce deuxième affichage les 10 et 23 février, 8, 17, 22 et 31 mars, 5, 13, 22 et 26 avril 2016.**

Les personnes intéressées par ces postes sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant leur candidature, **au plus tard le 4 février 2016, 13 h, à l'attention de :**

**Sylvie Hall, directrice du Service des ressources humaines**  
par courriel à l'adresse suivante : [DSRH-direction@cssmi.qc.ca](mailto:DSRH-direction@cssmi.qc.ca)

La Commission scolaire applique un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part. L'emploi du masculin ne vise qu'à simplifier la présentation et la lecture du texte.